

L'avenir de l'élevage africain

Réaliser le potentiel de l'élevage pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement en Afrique sub-saharienne



Résumé Analytique



Le présent rapport est produit par le bureau du représentant spécial des Nations unies pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le bureau du Coordonnateur du système des Nations Unies pour la lutte contre la grippe (UNSIC)

@ UNSIC 2014

Citation recommandée :

Herrero, M., Havlik, P., McIntire, J., Palazzo, A. et Valin, H. 2014. L'avenir de l'élevage africain : Réaliser le potentiel de l'élevage pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement en Afrique subsaharienne. Bureau du représentant spécial des Nations Unies pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du Coordonnateur du système des Nations Unies contre la grippe (UNSIC), Genève, Suisse, 118 p.

Le présent rapport, la note de synthèse et la note d'orientation sont disponibles sur les sites internet suivants :

www.un-influenza.org

www.towardsaferworld.org

Tous droits réservés. La reproduction et la diffusion de données contenues dans le présent rapport à des fins éducatives et à d'autres fins non commerciales sont autorisées à titre gracieux sur demande, à condition que la source soit clairement indiquée. La reproduction des données figurant dans ce produit d'information à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite des détenteurs des droits d'auteur est interdite.

Les demandes d'autorisations doivent être adressées par courrier à David Nabarro, représentant spécial des Nations Unies pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'adresse :

Villa la Pelouse, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

Ou par courrier électronique à david.nabarro@undp.org

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part des Nations Unies, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Imprimé en 2014

Cover Photos:

© Cattle - WorldFish, Zambia, Georgina Smith

© Goats - Oxfam, Kenya

© Poultry - ILRI, Ethiopia, Kettema Yilma

© Pigs - ILRI, Mozambique, Stevie Mann

Avant-propos

Si les populations peuvent avoir accès au lait, aux œufs, à la viande et à d'autres produits d'élevage, elles peuvent ainsi être en mesure de jouir de la sécurité alimentaire et d'être bien nourries. À mesure que le revenu disponible des populations s'accroît, la demande des produits d'élevage ainsi que l'accès à ces derniers a tendance à augmenter.

Le niveau d'accès prévisible des populations aux produits d'élevage sains dépend du degré de réponse des marchés locaux à la demande croissante ainsi que du degré auquel les écarts de production peuvent être comblés par les importations. La croissance de la demande de produits d'élevage et l'augmentation de leur production, peuvent contribuer à la résilience et à la productivité des moyens de subsistance des populations rurales ainsi qu'à leur sécurité alimentaire. La capacité des agriculteurs et des producteurs de denrées alimentaires à répondre à la demande croissante en augmentant la production est un facteur clé pour la prospérité des communautés rurales dans de nombreux pays en développement.

La demande des produits d'élevage en Afrique sub-saharienne augmente rapidement. La tendance actuelle à la hausse de la demande ne s'accompagne pas d'une augmentation similaire de la production locale. Plusieurs gouvernements africains, ainsi que les organisations régionales, travaillent actuellement sur la manière de mieux veiller à ce que leurs agriculteurs puissent contribuer à une meilleure disponibilité des produits d'élevage de haute qualité, réduisant ainsi le besoin dépendre de l'augmentation des importations. Dans le même temps, les gouvernements sont de plus en plus conscients du fait que, si l'augmentation de la production de produits d'élevage n'est pas suivie de près, il y aura des conséquences négatives dont l'intensification de la pression sur les ressources naturelles (notamment l'eau et la terre), les émissions de gaz à effet de serre, et les risques liés aux maladies zoonotiques.

Les risques liés à l'augmentation non contrôlée de la production animale obligent les décideurs nationaux à poser un certain nombre de questions. Quelles politiques d'élevage contribueront-elles à l'expansion de la production animale en Afrique de manière à générer des avantages équitables pour les populations ? Quelle est la meilleure façon de s'assurer que ces politiques contribuent également à la bonne santé des populations ? Quelles sont les options pour s'assurer que les pratiques d'élevage sont durables du point de vue social, environnemental, économique et climatique ?

Ces questions ont suscité une enquête sur les perspectives possibles pour l'élevage africain à l'horizon 2050 : les résultats sont présentés dans le présent rapport 2014 portant sur l'avenir de l'élevage africain. Les chercheurs s'appuient sur leurs travaux d'analyse et proposent une série de recommandations sur la façon dont les agriculteurs, les populations, les entreprises et

les gouvernements peuvent réaliser le potentiel de l'élevage en tant que moteur de la croissance économique, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement. Les chercheurs concluent qu'une réponse forte et prévisible de l'Afrique à la demande croissante devra inclure des investissements à long terme dans l'intensification durable des systèmes d'élevage africains et l'accès pendant toute l'année, à des aliments pour animaux de haute qualité, la planification minutieuse de l'utilisation des terres et un appui plus important à la recherche appliquée sur les moyens permettant d'assurer la bonne santé des animaux dans les systèmes de production animale.

Les chercheurs concluent également que les gouvernements jouent un rôle essentiel dans l'élaboration et l'exécution des politiques de développement de l'élevage. Il est dans l'intérêt de toutes les parties impliquées dans le développement de la production animale, que les gouvernements soient en mesure de faire respecter les règlements et ainsi de limiter les externalités liées à la production intensive. Dans cet ordre d'idées, les gouvernements doivent être en mesure de combiner l'application de la réglementation et l'application de mesures d'incitation de manière à tenir compte des inégalités de revenus. Les gouvernements doivent également s'appuyer sur la recherche appliquée dans les domaines qui touchent à la fois les animaux et l'homme au sein des différents écosystèmes.

Les chercheurs recommandent également les méthodes par lesquelles l'expansion de la production animale peut améliorer les moyens de subsistance des petits producteurs et éleveurs de manière à soutenir la résilience, éviter l'impact environnemental et limiter les effets négatifs sur la santé. Ils recommandent entre autres, la préservation des droits fonciers, la protection des intérêts des femmes, la gestion de l'eau et de l'affectation des terres, la création d'emplois décents et le paiement des services environnementaux.

Les chercheurs proposent des moyens à travers lesquels l'intensification de la production peut le mieux contribuer à la santé des animaux, par exemple, la création de zones tampons dans les zones densément peuplées où l'élevage intensif est pratiqué.

Les résultats de cette étude plantent le décor pour un travail plus approfondi sur les possibilités d'accroissement de la production animale en Afrique. Le travail de suivi consistera à explorer comment la dynamique des marchés de production animale peut évoluer en Afrique et comment les changements d'habitats pourraient avoir un impact sur l'émergence éventuelle de nouvelles maladies qui constitueraient une menace à la santé des animaux et, si elles sont transmissibles, à la santé de l'homme.

Nous attendons vos réactions à ce travail.

David Nabarro

Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'étude sur l'avenir de l'élevage africain a été conçue au début de l'année 2013. Elle a été lancée au cours de la même année et terminée à la mi-avril 2014.



Remerciements

L'équipe de recherche de base qui a entrepris l'étude comprenait **Mario Herrero** de l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (CSIRO), St Lucia, Australie ; **Petr Havlík**, **Amanda Palazzo** et **Hugo Valin** de l'Institut international d'analyse des systèmes appliqués, Laxenburg, Autriche ; et **John Murray McIntire** de l'Institut international de recherche sur l'élevage, Nairobi, Kenya.

L'étude a été possible grâce au soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les scénarios utilisés dans l'étude ont été conçus et quantifiés dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne intitulé « L'intégration des options d'atténuation et d'adaptation pour la production durable de bétail soumise au changement climatique » (ANIMALCHANGE) (Subvention no266018).

Le groupe consultatif de l'étude a fourni des orientations stratégiques et contribué de manière substantielle à l'élaboration et à la réalisation de l'étude. Il est constitué de **Berhe Tekola** de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), **Kazuaki Miyagishima** de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), **Bernard Vallat** de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), **Jimmy Smith** de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), **François Legall** de la Banque mondiale et **Dennis Carroll** et **Joyce Turk** de

l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Plusieurs experts ont fait de précieuses propositions lors de la lecture des ébauches du rapport d'étude, notamment : **Juan Lubroth** et **Henning Steinfeld** (FAO), **Alain Dehove** (OIE), **James Butler** et **Samuel Thevasagayam** (Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF)), **August Pabst** (USAID) et **Siwa Msangi** (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)).

Bien que l'étude ait été mise en œuvre sous ma direction générale, j'ai été soutenu par **Chadia Wannous** de l'équipe de Coordination du système des Nations Unies contre la grippe (UNSIC). Je tiens à remercier les chercheurs, les pairs du groupe consultatif, les experts, les collègues de l'USAID et bien d'autres personnes qui ont participé à la présente étude pour leur contribution à un travail d'équipe extraordinaire.

David Nabarro
Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Résumé Analytique

La présente étude examine les trajectoires plausibles pour l'élevage africain à l'horizon 2050.

La présente étude examine les trajectoires plausibles pour l'élevage africain à l'horizon 2050. Elle s'appuie sur les scénarios des trajectoires socioéconomiques partagées (SSP) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et examine trois variantes : un scénario d'intensification durable avec une forte croissance économique et une forte croissance du PIB, une évolution des régimes alimentaires et un degré élevé de changement technologique (SSP1) ; la poursuite des tendances actuelles (SSP2) ; et un scénario de dégradation avec peu de changements technologiques, une faible croissance économique et une forte croissance démographique (SSP3).

Grâce au modèle d'équilibre partiel global (GLOBIOM), nous déterminons les prévisions en matière de consommation, de production, de prix et d'échanges pour les différents produits d'origine animale (lait de bovins et de petits ruminants, viande de bovins, de petits ruminants et d'animaux monogastriques, et œufs) pour chaque scénario. Nous évaluons les effets de l'augmentation de la production sur les dimensions clés de l'environnement (utilisation de l'azote, changement d'affectation des terres et gaz à effet de serre) et examinons le rôle des différents systèmes agropastoraux (systèmes pastoraux, petits systèmes de production, systèmes mixte culture-élevage et systèmes industriels) pour répondre à la demande de produits d'élevage. Nous comparons l'Afrique à certaines régions du monde et discutons également de la façon dont les résultats influent sur les différentes régions de l'Afrique sub-saharienne (Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique australe et bassin du Congo).

Nous examinons également des implications de nos conclusions sur la compétitivité du secteur, sur rôle que les petits producteurs et les éleveurs peuvent jouer dans l'avenir, et l'impact éventuel des maladies du fait de la satisfaction de la demande de produits d'élevage.

Nous concluons par des recommandations politiques pour la réalisation du potentiel de l'élevage comme moteur de la croissance économique, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement en Afrique sub-saharienne.



Les principaux résultats quantitatifs de l'étude sont les suivants :

1. La consommation de lait est susceptible de tripler dans la plupart des scénarios dans toutes les régions d'Afrique sub-saharienne d'ici à 2050, l'Afrique de l'Est, traditionnellement le plus grand consommateur de lait, tirant la croissance de la consommation.
2. Les projections de taux de croissance de la consommation de viande et des œufs de volaille et de la viande de porc sont les plus élevées en Afrique sub-saharienne. Selon les prévisions, la consommation de produits d'animaux monogastriques (volailles surtout) en Afrique de l'Ouest sera multipliée par six ou sept à l'horizon 2050, suivie par celle de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est (multipliée par quatre).
3. Les conditions permettant de réaliser une forte croissance de la production (influence du potentiel de changement technologique rapide sur l'élevage et le rendement des cultures, baisse des prix, prix des produits plus rémunérateurs, concurrence accrue dans les marchés des intrants et des produits) sont les plus favorables pour le lait en Afrique de l'Est et de l'Ouest, pour les animaux monogastriques en Afrique de l'Ouest et pour la viande de ruminants en Afrique de l'Est.
4. Ce n'est que sous la SSP1 (scénario de durabilité) avec les plus fortes augmentations de rendements des cultures et de l'élevage, les gains d'efficacité les plus élevés dans l'utilisation des ressources et les coûts de production les plus bas, que les conditions de faible déficit commercial en vigueur jusqu'en 2000 pour tous les produits d'origine animale (environ 10 % de la production nationale) peuvent être maintenues jusqu'en 2050. Cela donne à penser qu'il est urgent d'investir dans l'intensification durable des systèmes d'élevage en Afrique.
5. Le maintien du statut-quo (scénario SSP2) conduirait au doublement des importations de lait et de produits d'animaux monogastriques (volailles surtout) par rapport à la production d'ici à 2050 et, éventuellement, à une augmentation des importations de viandes de ruminants d'environ 2 pour cent (part de la production en 2000) à environ 16 pour cent en 2050.
6. Tout écart négatif de la tendance actuelle (SSP2) concernant les gains d'efficacité en matière de production, les prix et la croissance du PIB, par exemple du fait des effets potentiels du changement climatique sur la productivité agricole, rendrait le secteur de l'élevage en Afrique sub-saharienne très peu compétitif, avec de très faibles gains d'efficacité dans l'utilisation des ressources et une forte augmentation des coûts de production (SSP3). Les conséquences seraient négatives pour les consommateurs et les producteurs, et pourraient avoir un impact sur la sécurité alimentaire du continent.
7. Les systèmes de production mixte culture-élevage des petits exploitants sont, et resteront, les principaux producteurs de produits de ruminants jusqu'en 2050, dans tous les scénarios. Toutefois, dans les scénarios SSP1 et SSP2, les systèmes pastoraux de toutes les régions et les systèmes de production mixte des petits exploitants dans les zones les plus humides pourront multiplier par quatre à huit la production de viande et de lait par rapport à la production de l'année 2000.
8. Dans des conditions socio-économiques et technologiques adéquates de réduction des coûts et d'accroissement de la productivité, en réalisant une expansion modeste pour garantir des sources d'aliments pour animaux, les systèmes pastoraux dans les régions arides pourraient tripler la production de lait de vache et augmenter la production de lait et de viande de petits ruminants par un facteur de cinq ou six par rapport aux niveaux de production de l'année 2000.
9. Seule, l'intensification durable de la production animale (SSP1) n'est pas suffisante pour répondre à la demande croissante de produits d'élevage. L'expansion des terres cultivées et des pâturages est nécessaire dans tous les scénarios pour augmenter la production de produits d'élevage à l'horizon 2050.
10. Les nouvelles terres destinées à l'augmentation des surfaces cultivables en Afrique sub-saharienne ont traditionnellement été, par ordre d'importance, les pâturages des zones avec des précipitations relativement fortes, suivies des savanes boisées et des forêts primaires. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2050 avec la conversion continue des terres en pâturages et terrains naturels, et la stabilisation du taux de réduction des forêts primaires dans tous les scénarios.
11. En mettant ensemble la gestion de la demande, l'intensification des systèmes basés sur la terre et les changements structurels favorisant les systèmes d'élevage d'animaux monogastriques plus industriels, on pourrait améliorer l'efficacité environnementale des systèmes d'élevage (par exemple, en réduisant l'intensité d'émission des gaz à effet de serre (GES)) en Afrique sub-saharienne, sans sacrifier la production pastorale et paysanne.
12. Il pourrait y avoir des menaces croissantes de maladies touchant les animaux et l'homme dans tous les scénarios.

Principales recommandations stratégiques

1. Investir dans l'intensification durable des systèmes d'élevage africains.

Comme le montre la présente étude, l'Afrique est le continent où l'intensification durable des systèmes agricoles et d'élevage pourrait avoir des avantages significatifs pour la sécurité alimentaire, les revenus, le commerce, la compétitivité des petits producteurs et les services écosystémiques. Ces investissements peuvent se faire dans les domaines de la recherche et de la vulgarisation agricoles, des routes régionales et rurales, de la production et du transport de l'énergie ainsi que de l'irrigation publique.

2. Les possibilités d'augmentation de la productivité avec un gain très élevé d'efficacité dans d'utilisation des ressources sont étendues parce que les rendements actuels de lait et de viande par animal et par unité de terre sont faibles.

L'intensification durable comprend la fourniture accrue de services et d'intrants, un appui institutionnel et des marchés appropriés. Tous ces facteurs sont essentiels pour transformer les industries traditionnelles d'élevage en opérations commerciales.

3. Investir dans la fourniture d'aliments pour animaux de haute qualité toute l'année.

La biomasse des pâturages, les résidus de récolte, les fourrages plantés, les céréales et autres aliments, sont des éléments clés de l'expansion de la production animale. Les politiques visant à garantir que la production et la commercialisation d'aliments pour animaux peuvent se produire de façon dynamique à travers la région sont une composante essentielle de l'intensification durable du secteur.

4. Investir dans la planification et le suivi de l'affectation des terres :

Même dans les scénarios les plus optimistes d'intensification, l'expansion des terres cultivées et des pâturages est nécessaire pour atteindre le niveau d'augmentation prévue de la production. Il est important que la terre choisie pour l'augmentation de la production animale ait un coût d'opportunité relativement bas (coût économique et environnemental). Il faut pour cela, une planification de l'affectation des terres, des structures foncières solides, et des mesures incitatives adéquates pour la mise en œuvre de pratiques durables de changement d'affectation des terres (ce qui est particulièrement important dans les endroits où l'affectation des terres se fait avec d'importants compromis, tels que dans les zones à forte biodiversité, les bassins versants stratégiques et les zones densément peuplées).

5. Il est évident que les coûts de production dépendent de l'échelle d'élevage des animaux monogastriques : les grandes entreprises peuvent produire à moindre coût en raison des économies d'échelle au niveau de l'habitat, des soins vétérinaires, des finances, des aliments pour animaux et de la commercialisation. De ce fait, elles n'ont pas besoin de subventions.

Une politique connexe consiste à protéger les droits fonciers des petits producteurs (éleveurs, cultivateurs de terres arables et producteurs mixtes culture-élevage) contre les détournements des terres par les grands producteurs ou par les secteurs d'exportations subventionnés, tels que le tourisme des ressources naturelles ou l'exploitation minière.

6. Les gouvernements doivent réglementer les externalités de l'intensification.

De telles externalités peuvent survenir dans le domaine de la sécurité des aliments, des zoonoses, de la qualité de l'eau, des produits chimiques agricoles, de la gestion de l'utilisation des OGM tout au long de la chaîne alimentaire et de la préservation des réserves biologiques contre l'empiètement. Une telle réglementation est très urgente dans la production industrielle, d'autant que l'évolution vers la production intensive, en particulier dans l'élevage des porcs et de la volaille, s'accélénera à mesure que la demande augmentera, en raison des économies d'échelle. La concentration a des effets négatifs tels que la pollution par les excréments d'animaux confinés ensemble (en l'absence de mesures de biosécurité adéquates), le risque de maladies (notamment celles qui peuvent se transmettre à l'homme ou aux autres espèces) et le développement éventuel de la résistance des microbes aux antibiotiques. La politique doit donc être axée sur le développement de la capacité réglementaire et incitative, notamment l'utilisation d'outils générant un bon rapport coûts-bénéfices pour la réglementation économique. La réglementation de ces externalités nécessite de la part du gouvernement, beaucoup plus de capacités qu'il n'en existe actuellement.

Les principales politiques sont les suivantes :

- a) les grandes entreprises d'élevage assument tous les coûts environnementaux de leurs activités ; et
- b) les règles relatives à la santé animale et humaine sont respectées par les entreprises d'élevage urbain et péri-urbain pour réduire les risques de zoonoses et de propagation rapide des maladies chez les animaux d'élevage confinés.

7. Investir dans la recherche fondamentale sur l'agriculture et l'élevage.

L'Afrique n'a pas suffisamment investi dans la recherche et la technologie agricoles. En conséquence, les taux de croissance de la productivité sont plus faibles et la capacité de l'Afrique à utiliser les innovations venant de l'étranger est plus faible par rapport à celle d'autres régions. Pour accroître l'échelle le niveau de recherche agricole en Afrique, il faudra : a) dépenser plus pour la recherche agricole portant sur les problèmes régionaux (les maladies d'animaux d'élevage tropicaux, les contraintes de productivité des animaux causées par la chaleur, l'adaptation des cultures à la chaleur et au stress hydrique sont quelques exemples) et pour le développement des capacités scientifiques africaines ; b) dépenser plus pour la recherche fondamentale sur le contexte africain, en particulier sur la génétique des plantes et des animaux ; c) concentrer les nouveaux investissements relatifs à la recherche et la technologie sur les petits agriculteurs et sur les conditions liées aux coûts (transport, communications, énergie et approvisionnement en eau) dans leur environnement ; d) réduire au minimum les nouveaux investissements publics dans la recherche et la technologie agricole pour les grands agriculteurs, sauf pour étudier les coûts environnementaux (déchets solides, empreinte sur l'eau, zoonoses, et résistance aux médicaments) ; et e) mieux utiliser la biologie moderne,

en particulier dans la science de l'élevage, où les problèmes sont plus complexes que dans les cultures et où le potentiel d'innovation est de ce fait plus grand.

8. Investir dans la recherche en santé animale.

À mesure que la production animale s'intensifie et devient plus concentrée par endroits, les risques de maladies animales (peste porcine, maladies de la volaille, mammite, zoonoses telles que la grippe aviaire) - vont s'accroître. La recherche animale doit se tourner vers les problèmes de l'élevage intensif d'animaux monogastriques, en plus de son orientation traditionnelle sur les ruminants dans les systèmes extensifs, en vue de l'expansion éventuelle de la demande de produits d'élevage d'animaux monogastriques.

9. Protéger les petits producteurs (et les éleveurs).

L'objectif de la politique en ce qui concerne les petits producteurs doit être de protéger leur compétitivité et leurs bases d'actifs. La première chose à faire est de ne PAS subventionner les grands producteurs pastoraux ou agricoles, fussent-ils nationaux ou étrangers. Les subventions sont économiquement inefficaces en ce que leur coût par emploi créé est élevé. Elles ont également des effets néfastes sur la répartition des revenus entre les groupes d'éleveurs, notamment du fait des préjugés défavorables contre les éleveurs et les petits propriétaires/producteurs.

10. Protéger les éleveurs.

Pour défendre les éleveurs, la première politique consiste à leur reconnaître des droits politiques et économiques par la création de droits à la propriété foncière, à l'eau et aux couloirs de pâturage. La deuxième consiste à fournir des services publics ciblés aux éleveurs là où des services privés sont absents. Il s'agit de fournir des services vétérinaires, de recherche, des services financiers, de transports, d'infrastructures, d'éducation et de santé. La troisième consiste à faciliter de nouvelles formes d'assurance, telles que les produits d'assurance basés sur un indice commercial et des liens entre ces produits et la surveillance participative de la maladie et l'information sur le marché.

11. Protéger les intérêts des femmes

propriétaires et gestionnaires de bétail devrait être un objectif stratégique spécial, parce que les femmes propriétaires de bétail souffrent de discrimination dans l'accès aux services, ce qui réduit à la fois l'efficacité et les apports de capitaux. Le but de la politique doit donc être de renverser cette tendance et d'éviter d'aggraver la situation des femmes en subventionnant leurs concurrents qui sont plus grands et généralement des hommes.

12. S'attaquer aux inégalités de revenu.

Les États africains doivent gérer les écarts de revenus absolus qui sont susceptibles de se creuser entre les petits et les grands propriétaires d'exploitations animales à mesure que les économies d'échelle et l'accès préférentiel au financement augmentent ces écarts. Ces inégalités de revenu peuvent être partiellement compensées par des filets de sécurité sociale, la tarification des services publics, et des politiques fiscales et commerciales. Mais les gouvernements doivent renforcer leurs capacités à créer

des filets de sécurité sociale et à cibler les dépenses fiscales pour éviter d'accroître des inégalités de richesse et de revenus, en particulier parmi les groupes tels que les éleveurs qui sont confrontés à la perte de leur base d'actifs et de leurs moyens de subsistance traditionnels.

13. Gérer les coûts environnementaux.

Les coûts environnementaux du développement de l'élevage sont les émissions de GES, l'utilisation de l'eau, l'élimination du fumier et l'impact sur la productivité des pâturages à cause du surpâturage. Un problème particulier de gestion de l'environnement est la prédominance des petites exploitations qui ne peuvent être auto-assurées par des investissements physiques ou des instruments financiers parce que la pauvreté et l'isolement du marché les en empêchent. Les politiques appropriées consistent à : a) renforcer la gouvernance des masses d'eau, en traitant les questions telles que le niveau d'eau, la production d'électricité, l'irrigation et la biodiversité ; b) mettre de côté plus de réserves financières ou avoir recours à des contrats à terme pour faire face aux prix d'aliments si les prix intérieurs fluctuent plus à cause de l'élévation des températures et des tempêtes plus violentes ; c) créer des emplois dans le secteur public pour ceux qui ont perdu des revenus ou leur travail, notamment dans les zones pastorales touchées par des événements climatiques extrêmes ; d) investir dans la recherche régionale sur le matériel végétal et les pratiques agricoles qui résistent à des températures plus élevées et aux grandes inondations, ce qui pourrait permettre la diversification des moyens de subsistance des pasteurs qui peuvent alors se spécialiser dans l'élevage ; et e) promouvoir les paiements pour les services environnementaux.

14. Protéger la santé animale.

Un centre d'intérêt dans le domaine de la santé animale est celui des grandes maladies traditionnelles de l'élevage de ruminants, principalement, des bovins à viande et des bovins laitiers. Le secteur public fournit la plupart des services dans ces domaines. Les objectifs de la politique doivent être de financer ces services de manière adéquate dans les secteurs de l'élevage où les vétérinaires privés n'exercent pas (par exemple, les pastoraux et les petits producteurs isolés). La deuxième voie pour le développement de la santé animale est la production intensive d'animaux ruminants et d'animaux monogastriques. Un secteur de l'élevage commercial intensif créera de nouveaux problèmes liés à spécialisation des races, les aliments pour animaux, la castration, et la sécurité alimentaire, et plus encore si les produits animaux sont exportés. L'objectif de la politique est de réglementer la fourniture de ces services afin qu'ils ne contribuent pas aux externalités telles que la résistance aux antibiotiques.

15. Les politiques doivent reconnaître les rôles potentiellement contradictoires de l'élevage dans la santé humaine.

Les zones tampons doivent être créées dans les zones densément peuplées où l'élevage intensif est pratiqué, en particulier dans les zones où le système d'approvisionnement en eau de consommation humaine n'est pas bien développé. Ces zones peuvent être encore plus nécessaires lorsque de fortes densités de populations humaines et animales vivent à proximité des zones irriguées, pouvant ainsi attirer les oiseaux migrateurs et les insectes vecteurs de maladies.

Les risques liés à une augmentation non contrôlée de la production dans l'élevage obligent les décideurs nationaux à poser un certain nombre de questions. Quel genre de politiques d'élevage peuvent-elles contribuer à l'expansion de la production de l'élevage en Afrique de manière à ce que les sociétés en tirent des avantages équitables ? Quelle est la meilleure façon de veiller à ce qu'elles contribuent également à la bonne santé des personnes ? Quelles sont les options pour s'assurer que les pratiques d'élevage sont durables du point de vue social, environnemental, économique et climatique ?

Ces questions ont incité à une **enquête de trajectoires possibles pour l'élevage en Afrique à l'horizon 2050** visant à fournir des recommandations de politiques pour la réalisation du potentiel de l'élevage en tant que moteur de croissance économique, de sécurité alimentaire et de bien-être de l'environnement en Afrique sub-saharienne.

Les principales recommandations de l'étude sur l'avenir de l'élevage présentées dans ce rapport sont les suivantes :

- *Les politiques qui encouragent des modes de consommation alimentaire sains, l'intensification durable de tous les systèmes de production animale et la promotion sélective de la production de l'élevage d'animaux monogastriques, pourraient entraîner une augmentation de l'efficacité environnementale des systèmes d'élevage en Afrique sub-saharienne. Cela peut être fait de manière à protéger la production dans les communautés pastorales, ainsi que celle des petits exploitants agricoles.*
- *L'intensification durable de la production d'élevage entraînera des avantages significatifs pour la sécurité alimentaire, les revenus, le commerce, la compétitivité des petits exploitants et les services écosystémiques. Ces avantages doivent être appréciés à leur juste valeur : à l'heure actuelle les agriculteurs sont confrontés à des défis quand ils essaient d'augmenter leurs investissements dans la production de l'élevage en particulier dans un contexte où la contribution du secteur au développement durable et à la croissance économique n'est pas appréciée.*
- *Les investissements nécessaires sont la fourniture accrue de services vétérinaires, des intrants, l'appui institutionnel, la transformation et les marchés. Ce sont tous des éléments essentiels si les systèmes de production animale actuels doivent évoluer en opérations commerciales viables.*

